

Brest. le 25.03.96.

Cher monsieur,

J'ai bien reçu votre mémoire et vous en félicite. Il vous a fallu certainement beaucoup de travail pour le rédiger -

Je ne sais si la photocopie que je joins à ma lettre pourra vous être utile, mais c'est le seul document qui soit en ma possession sur ce qui concerne le passage de mon mari dans la Résistance. J'ai bien sûr, conservé plusieurs attestations, décorations etc... mais si cela peut vous être utile j'en ferai des photocopies - ci-dessous je vous note les renseignements que vous me demandez -

Veuillez agréer, monsieur, mes sincères salutations.

Y. Herrault

HERROUX Jean
né le 19 août 1916 à Brest
engagé dans la marine nationale en 1935.
en 1942 à Toulon s'échappe aux Allemands
après le sabordage de la Flotte, regagne Brest et entre dans la Résistance
comme radio, il demeure à ce moment là près de Plémet dans les
côtes d'Armor, où il est embarqué comme contremaître sur un entrepreneur
de St Brieuc, cette profession lui sert de couverture pour ses activités
de radio -

Brest. le 7 avril 1994.

Madame Jean HERROUX
18, rue Camille-Dempauluis
29200 Brest-

Monsieur,

Mon mari, malheureusement décédé en 1975,
aurait été certainement ravi de répondre à toutes
vos questions. Je vais essayer de le faire à sa place,
dans la mesure de mes moyens qui sont très limités.
Mon mari (mon fiancé à l'époque des faits) était
très modeste, ne parlait que rarement de cette
période.

- 1) Il est entré dans le réseau C.N.D. Bastille en mai 1943, après
le sabordage de la Flotte à Toulon en novembre 1942, reçut
chez sa mère à Brest il ne pouvait supporter l'occupant.
Un officier belge connu à Brest, le connaissant bien, l'a fait
entrer dans le réseau. Cet officier s'appelait Monseigneur René
SALAÜN. (il cachait des aviateurs américains et anglais
dans sa propre maison) Mon mari a terminé ses
fonctions dans le réseau à la libération de la Bretagne.
et repris du service dans la Marine jusqu'en 1961.
- 2) Il était radio et transmettait les messages à Londres.
Il travaillait dans les côtes d'Armor, dans le secteur
de St Briac, Plemet, Lannédan. La couverture était un
emploi de garde-forestier, ce qui facilitait de fréquents
déplacements, dans toute la région.
- 3) —
- 4) Je pense que les résistants ne se connaissaient qu'en
la prudence étant nécessaire mais j'ai retrouvé
un papier où sont inscrits les noms de où plutôt les

Le pseudo de "Jarm" Mistigris, Turquoise, Wallen.
Le pseudo de mon mari était je crois "Petit gris."
Son chef était monsieur Vauvette dit "Dingo".

5) J'ignore tout au sujet d'anecdotes à propos des réseaux

Je ne vais vraiment pas que vous dire de plus.
Je vous joins quelques photocopies de documents personnels
je ne sais si ils pourront vous être de quelque utilité.

J'ai fait ce que l'était de mon fauvoir, si mon mari
était encore près de moi, je suis certaine qu'il aurait
recherché dans ses souvenirs pour vous satisfaire.

Je souhaite, en tous cas, que vous puissiez
faire un bon mémoire sur le C.N.D. castille et
que lorsque vous l'aurez achevé, vous m'enverrez
un exemplaire, ce qui ferait bien plaisir à mes enfants
et à moi-même.

Bon courage pour votre travail.

Y. Herrault

- HERDOUX Jean, sans numéro -

Entré au service en mai 43 comme radiotélégraphiste.

D'abord coupé de contact en décembre lors de ma disparition obligatoire.
Puis en février, lors de l'arrestation de "Yann", passé au contact
Mistigris et déposé à Turquie, puis Wallen.
Coupé de tous contacts en juillet 44.

On lui doit en soldes:

1°) Août, septembre, octobre	soldé frais	21.000.-
2°) Soldé d'agent de 1ère classe		11.200.-
soit 2 fois 5.600.-		
	Total	32.200.-

Demande que le service fasse les démarches nécessaires pour une réintégration dans la marine avec l'avancement dû à son activité. Et le paiement de sa soldes.

St-Brieuc, le 22 juillet 1945

Je demande l'aboutissement le plus rapide possible pour la réintigration que j'ai proposée pour lui.

RÉSEAU C.N.D. CASTILLE
121, Boulevard Haussmann
PARIS 8^e

TÉL. ELY. 48-62

Paris, le 18 Septembre 194

Je soussigné, Lieutenant-Colonel LECOMTE, Chef du Réseau
C.N.D. CASTILLE, certifie que Maunier Jean HETROUX
est autorisé à porter l'insigne des Forces Françaises Libres,
portant le n° 39878.

Le Chef de Réseau C.N.D. CASTILLE

Le Lt Colonel LECOMTE, D.G.F.R.

P.O.

Maest



YL

L'ancien

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

SECRÉTARIAT

DÉTAT A LA MARINE
ETAT MAJOR GENERAL

668A RÉGION MARITIME

VILLE

DÉPART

1 DEC 1945

E.M.

D.

CAB

SORTIS

TER

S.A.

N° 433 E.M.G./O

PARIS, le 29 NOV 1950

HOMOLOGATION

DECISION N° 1329

Le Général de GAULLE,
Président du Gouvernement Provisoire de la République
Française, Chef des Armées,

L I T T EA L'ORDRE DE LA BRIGADE

-- HERROUX, Jean Roger - Quartier-Maître de 1ère classe
Matricule : 2416.B.35

" Agent radio engagé depuis août 1943, a réussi en octobre, grâce à sa présence d'esprit à empêcher la saisie par la Gestapo des documents du Chef de Secteur.

S'est particulièrement distingué par son courage et son esprit de sacrifice en continuant à émettre dans les moments les plus critiques et particulièrement pendant les combats de la Libération."

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de bronze ./

PARIS, le 13 novembre 1945 /

DESTINATAIRE :

-- PREMAR II

(2)

P.O. le Général d'Armée JUIN
Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale,
SIGNÉ : JUIN

POUR HOMOLOGATION

Le Commissaire en Chef de LAFERRIERE
Chef de Cabinet
du Chef d'Etat-Major de la Marine,

[Signature]

RESEAU C.N.D. CASTILLE
121 Boulevard Haussmann
PARIS 8^e

Téléphone: ELY-48-62

Paris le 8 Février 1946

Monsieur HERRON Jean-Roger

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer qu'il
vous a été décerné la décoration suivante ;

CROIX DE GUERRE à la BRIGADE, décision ministérielle I329

l'attribution de cette décoration vous
sera remise ultérieurement, lorsqu'elle nous aura
été remise par la France Combattante.

Néanmoins, vous êtes dès lors et déjà
 autorisé à porter ladite décoration.

Avec tous mes compliments, je vous
prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de
mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du Réseau C.N.D Castille .
Le Lt-Colonel LACOMTE .



SECRÉTARIAT D'ÉTAT aux FORCES ARMÉES
(Guerre) ATTESTATION MC

DIRECTION DU PERSONNEL
MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE

6^e BUREAU

Original à conserver
par l'intéressé.

RÉFÉRENCES N° 87207

D. M. N° 2843/CAB/MIL du 24-1-45.
D. M. N° 4842/EMA/1 du 1-1-45.
D. M. N° 7907/EMA/1 du 31-4-45.
D. M. N° 8863/EMA/1 du 21-6-45.

Aucun duplicata ne pouvant être délivré, le porteur de la présente attestation ne devra sans dessai faire aucune circonstance et, en cas de besoin, faire établir des copies conformes. —

Fiche n° 11.082/EMA/1 du 3-8-45.

Feuille de renseignements

n° 11.529/EMA/1 du 10-8-45.

I. M. N. 13.172/EMA/1 du 12-9-45.

I. M. N. 17-216/RS/R/1 du 6-11-45.

Monsieur Jean HERROUX

, né le 19.8.1916

a signé un contrat d'engagement en application du décret 366 du 25 juillet 1942.

Réseau: C.N.D. CASTILLE

Agence:

PARIS

Les services accomplis comme agent P2 comptent
du 1.8.43 au 30.9.44.

en qualité de CHARGE de mission de 6^e classe,
Grade correspondant homologue par la Commission nationale d'homologation SERGENT (pendant la durée de la mission).

Paris, le 23 SEPTEMBRE 1950

CERTIFIÉ EXACT :

Pour le Secrétaire d'Etat
et par délégation :

P.O. LE CHEF DE LA SECTION BIENVault
CHEF DU 6^e BUREAU P.P. :

Les services accomplis en qualité d'Agent P2 conformément aux dispositions du Décret 366 du 25-7-1942
comptent comme services militaires actifs.

J. Z. 932864. [24154] (2)

